

Pouvoir d'emprunt—Loi

Il n'a pas à s'en prendre aux riches, pourvu que les pauvres ne fassent pas les frais de ses initiatives. En ce qui concerne les mesures budgétaires à l'égard des jeunes, on s'aperçoit d'abord que le gouvernement retranche 2 milliards de dollars aux subventions qui auraient normalement dû être versées pour l'enseignement postsecondaire. Alors qu'il se targue de la façon la plus fourbe de s'intéresser à la recherche, il a réduit les crédits des conseils de recherche à tel point que les subventions qui leur sont destinées compenseront à peine l'inflation. Il a la gentillesse d'offrir aux entreprises des encouragements pour qu'elles participent elles-mêmes au financement de la recherche. Imaginons un peu des entreprises financer la recherche en sciences sociales, voire même en sciences pures, elles qui sont axées sur le profit. Le gouvernement vient de signer l'arrêt de mort de la recherche en tout autre domaine que ceux des sciences et de la technologie, qui offrent une rentabilité à court terme.

Le gouvernement a réduit de 40 p. 100 les places réservées, dans les collèges communautaires, à la formation et au recyclage des jeunes. Voilà donc réduits de 40 p. 100 les moyens dont ces établissements et les provinces disposaient pour répondre aux besoins en éducation.

Ce sont les provinces qui font les frais de la lutte contre le déficit, puisque, pour réduire ses dépenses, le gouvernement fédéral se décharge sur elles de ses responsabilités. Le déficit ne diminuera pas, ce sont les provinces qui en hériteront, par le biais des collèges, des établissements communautaires et des universités. Le gouvernement abandonne ses responsabilités aux provinces, aux dépens des pauvres. Voilà ce qu'il fait.

A propos des étudiants, encore, le gouvernement a plafonné les prêts qui leur sont offerts, tandis que l'inflation continue. Il a supprimé Katimavik, un programme de 20 millions de dollars qui a fait ses preuves et s'est acquis une renommée internationale, si bien que, aujourd'hui encore, à l'instar de tous mes collègues à la Chambre, je reçois des lettres où l'on me supplie de faire en sorte qu'il soit maintenu. C'est un programme de grande valeur pour les jeunes, et qu'on ne peut remplacer par des programmes de formation au travail, tout valables qu'ils soient. Ils sont nécessaires aussi mais en surcroît. Le gouvernement a aboli le Programme de la première chance, pour les jeunes. Il a supprimé le budget de la ministre de la Jeunesse et réduit l'aide aux étudiants étrangers. En tant que nation, nous sommes condamnés parce que notre gouvernement ne voit pas plus loin que le bout de son nez. Il ne demande pas, comme l'ont fait nos ancêtres, que le monde nous envoie ses déshérités pour forger une puissante nation, un pays maintenant formé de leurs descendants, les scientifiques, les entrepreneurs et toutes les personnes préoccupées du bien de l'humanité qui peuplent notre pays.

● (1620)

M. Weiner: Monsieur le Président, je suis obligé de prendre la parole, parce que je ne peux pas croire que le député représente le parti qui était au pouvoir en 1982 lorsque le chômage

a augmenté de 3.5 points et que le gouvernement a mis 400,000 personnes à la soupe populaire. C'est le même parti qui était au pouvoir, sous Mackenzie King et Saint-Laurent, lorsque nous avons manqué de cœur à l'égard des réfugiés européens, dans les années sombres de l'après-guerre.

Ceux d'entre nous qui ont consacré leur vie à construire une collectivité accueillante sont particulièrement sensibles lorsque l'on dit qu'ils n'ont ni cœur ni conscience, car nous gagnerons les prochaines élections en raison de nos préoccupations de justice sociale. Ce sera l'orientation de notre parti.

Le discours du député contenait un certain nombre d'inexactitudes. Une politique d'immigration qui prévoit 115,000 immigrants cette année—une augmentation de 25,000 à 30,000—me paraît beaucoup plus généreuse. Presque 50 p. 100 de ces immigrants viendront dans le cadre de la réunification des familles. Les réfugiés sont notre plus haute priorité et le député le sait.

L'an dernier, nous avons passé beaucoup de temps à explorer des moyens de faire quelque chose au sujet de la situation déplorable des droits de la personne dans toutes les parties du monde, que ce soit en Amérique centrale, en Afrique du Sud, en Union soviétique ou ailleurs. Nous sommes sensibles à ces besoins et le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU compte sur nous pour trouver des modèles de politiques qui soient justes et ouvertes et dont puissent si prévaloir tous ceux qui en ont besoin.

En ce qui concerne les remarques sur la stratégie canadienne de l'emploi, en tant que secrétaire parlementaire je suis à la disposition des députés qui voudraient une séance spéciale d'information. Nous avons mis en œuvre un programme qui assure une certaine formation et permet d'acquérir une véritable expérience de travail. Nous voulons que les jeunes et d'autres acquièrent cette expérience pratique qu'ils peuvent inscrire par la suite dans leur curriculum vitae. Nous ne tenons pas aux programmes d'emplois improductifs du passé ni aux occupations de courte durée qui finissaient par renvoyer les gens dans les rangs des chômeurs. Notre but, c'est de redonner du travail aux gens, et c'est ce que nous sommes en train de faire.

Le député a parlé de multiculturalisme. Nous savons qu'il faut aider les gens à préserver leur culture, leur patrimoine et leurs traditions, mais nous sommes encore plus conscients de leurs besoins en matière d'emplois véritables. Le député était présent quand son collègue a soutenu que le taux de chômage était d'environ 70 p. 100 chez nos jeunes jamaïcains âgés de 15 à 24 ans et de 40 p. 100 chez ceux de 25 à 35 ans. Cette situation est intolérable. Ces gens et tous les autres groupes cibles doivent bénéficier de chances égales au Canada car c'est seulement alors que nous accroîtrons notre productivité.